

(13 octobre 2011)

## « La CFE-CGC d'Eurodisney a toujours été leader sur la question du stress et de la violence au travail »

**Newsletter CFE-CGC Le + syndical** : Merci de nous accorder cette interview. En juillet dernier, la CFE-CGC a été le premier syndicat à signer l'accord « sur les risques psychosociaux, la violence au travail » chez Eurodisney. En quoi consiste cet accord ? Qu'apportera-t-il concrètement aux salariés ?

**Richard Leclerc** : Il y a deux aspects, celui de sensibiliser et celui de former pour mieux prévenir. Cette sensibilisation vise aussi bien les salariés en les informant des dispositifs de prévention mis en place dans l'entreprise, que l'encadrement en leur rendant plus explicites les notions de risques psychosociaux et en remettant en perspective la démarche globale de prévention existant chez Eurodisney.

Quant à la formation, notamment celle destinée à l'encadrement, elle comporte deux volets : l'intégration d'un volet sur les risques psychosociaux dans la formation réglementaire « *Prévention des Accidents du Travail* » et une formation spécifique « *Prévenir les risques psychosociaux dans mon équipe* ». Cette dernière a pour objectif d'adopter par l'encadrement les bons comportements dans la prise en compte des risques psychosociaux. Je tiens à rappeler que nous entendons par « encadrement » les team leaders, les team leaders expérimentés, les managers, les seniors managers, les directeurs et les vice-présidents.

**Q** : Mais la question du stress et des conditions de travail chez Eurodisney est une thématique qui vous préoccupe depuis plusieurs années.

**R** : Effectivement, la CFE-CGC d'Eurodisney a depuis 2006 valorisé le partenariat conclu par la Confédération et PSYA. Nous avons mis en valeur ce service d'écoute psychologique et gratuit que nous proposons à nos adhérent(e)s et sympathisant(e)s. D'ailleurs, le cabinet PSYA est déjà venu intervenir deux fois lors de rencontres destinées à nos membres. On peut donc dire que la CFE-CGC d'Eurodisney est précurseur sur cette thématique et ce depuis 5 ans !

**Q** : C'est donc pour cela que vous avez signé dès juillet cet accord ?

**R** : Oui car la CFE-CGC a toujours été leader sur cette question depuis de nombreuses années. Nous avons été le premier syndicat à signer cet accord sur le stress, contrairement aux autres organisations syndicales (CFTC, CFDT et CGT) qui l'ont approuvé, mais seulement en septembre, après réouverture des négociations.

**Q** : Justement, comment s'est déroulée la discussion entre vous et les autres organisations syndicales ?

**R** : Le début de la négociation fut difficile car les autres syndicats pensaient que l'encadrement et les managers étaient les seuls responsables du stress chez Eurodisney, du harcèlement subi par certains salariés... Bien évidemment, nous étions en profond désaccord avec cette position et ce constat, totalement faux.

**Q** : Vous avez bénéficié tout au long de ces négociations d'aides. De qui ? Et en quoi consistaient ces différentes collaborations ?

**R** : Oui nos adhérents salariés d'Eurodisney impliqués dans les problématiques de gestion du stress dans le cadre de leur travail nous ont accompagnés et conseillés pour assurer une approche pragmatique. Le soutien de la Fédération CFE-CGC Inova au travers des branches d'activités qu'elle représente a été également déterminante.

**Propos recueillis par la rédaction de la newsletter CFE-CGC Le + syndical**